



BULLETIN D'INFORMATION

SAISON 2022 / 2023

SECRETARIAT GENERAL

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.90

PV N° 19 DU SAMEDI 24/12/2022

Réunion du 19 décembre 2022

FERMETURE SECRETARIAT

Le secrétariat de la Délégation du Roannais de Football sera fermé du mercredi 21 décembre au soir au lundi 2 janvier 2023 à 14h30.

Le président, l'ensemble du Comité de Direction, les membres de commissions et le personnel administratif souhaitent de très belles fêtes de fin d'année à nos partenaires, aux dirigeants de clubs, joueurs, joueuses, éducateurs, accompagnateurs, parents, bénévoles, et aux arbitres...

Que Noël soit un moment de joie et de partage.

Que le jour du Nouvel An soit le début d'une très bonne année remplie de bonheur et de santé.

Que cette fin d'année vous permette de vous ressourcer pour bien démarrer l'année nouvelle qui arrive.

JOYEUSES FETES A TOUTES ET TOUS !

ARRETES MUNICIPALES des 16 - 17 et 18 décembre 2022

Ambierle – Boën – Briennon - Bussières- Cherier – Cours – Crémeaux - Le Coteau – Lentigny – Mably – Montagny – Montrond les Bains - Parigny - Perreux – Pouilly sous Charlieu - Pouilly les Nonains - Pradines – Renaison - Riorges – Roanne - Sail les Bains – Sail sous Couzan - St André d'Apchon – St Cyr de Favières – St Georges en Couzan - St Germain Laval - St Germain Lespinasse - St Haon le Vieux – St Léger sur Roanne - St Martin d'Estreaux – St Martin la Sauveté – St Nizier sous Charlieu - St Romain la Motte – St Sixte - Ste Foy St Sulpice – Trelins – Vêtré sur Arzon – Villemontais - Villers La Pacaudière jusqu'au 28/02/2023.

TRESORERIE

Le relevé n°1, pour la saison 2022 – 2023, de la Délégation du Roannais a été établi : vous trouverez le solde de votre compte sur « Footclubs », dans :

« Organisation »,

« Etat du Compte »,

« Délégation du Roannais », **PAYER le montant indiqué dans la colonne « solde en comptabilité ».**

Pour voir le détail de la somme à payer : CLIQUER sur le montant.

Règlement par chèque à la Délégation pour le **lundi 2 janvier 2023**, dernier délai.

Par avance, merci de votre règlement.

AVIS AUX CLUBS ET JOUEURS RAPPEL IMPORTANT

La Commission de Discipline constate de plus en plus que les joueurs exclus par un carton rouge lors d'une rencontre, ne transmettent pas de rapport, suite à leur exclusion.

Nous rappelons que le rapport permet au joueur de s'expliquer sur son comportement et permet à la commission de prendre une bonne décision ; à défaut de rapport, la commission s'appuiera sur le seul rapport de l'arbitre (article 128 des RG).

Les rapports doivent être fournis par courrier ou par mail, au plus tard dans les 48 heures ouvrables après la rencontre.

Les clubs sont priés d'en prendre bonne note pour les prochains matchs.

CHORALE ROANNE BASKET

Grâce à un partenariat renouvelé, les licenciés de la Délégation du Roannais de football bénéficient d'un tarif préférentiel sur la billetterie en ligne pour toutes les rencontres de la Chorale de Roanne à la Halle Vacheresse. Ce code promo restera inchangé pour l'ensemble du championnat. Notez-le bien : CHORALE/DELEGFOOT

Prochaines rencontres :

- **vendredi 23 décembre à 20h : Chorale – Pau/Lacq/Orthez**